

**Edito**

**Combien de balais, ou combien de printemps?**

Le CSP a fêté cet automne deux secteurs au long cours, la Fraternité et Jet Service, respectivement 50 et 30 ans. 50 ou 30 ans – c'est-à-dire: 50 balais? 30 printemps? ou l'inverse?

L'un et l'autre s'appliquent à merveille à nos deux secteurs.

50 ou 30 balais: car oui, ils en ont balayé, des préjugés, des difficultés amoncelées, des fin de non recevoir, des problèmes apparemment sans solution, des obstacles apparemment incontournables.

50 ou 30 printemps: car oui, ils ont allongé les jours à force de travail, augmenté la luminosité à force d'espoir, fait revenir du soleil dans bien des existences.

Venez découvrir dans ces pages les dynamiques qui ont construit la Fraternité et Jet Service et en ont fait des «lieux de référence»: l'adaptation à leur public et à ses besoins en évolution, l'accessibilité, la capacité à innover, la réactivité par rapport aux changements politiques et législatifs, le travail en réseau avec des partenaires variés, la créativité et le développement de compétences nouvelles.

Et chapeau à vous aussi, qui alignez depuis longtemps les balais, et les printemps – et qui donnez des ailes aux générations suivantes.

**Hélène Küng**

**Spécial anniversaire**



**Les deux équipes de la Fraternité et de Jet Service**

De gauche à droite:

**Derrière:** Béatrice Favre, Pascal Recrosio, Chloé Maire, Christine Dupertuis, Brigitte Morier, Françoise Olaya, Alexandre Tadic.

**Au milieu:** Mirian Veloz, Alfonso Concha, Francisco Merlo, Cosette Bovay Blanc, Alev Ucar, Stéphanie Mathieson.

**Devant:** Mustafa Kilic, Myriam Schwab Ngamije, Luis Carlos Garcia.

**Dossier**

**Fraternité et Jet Service: des années d'engagement**

*2014 marque au CSP les cinquante années d'activité du service social pour personnes immigrées La Fraternité, ainsi que trente ans d'activité du secteur jeunes, Jet Service.*

*Pas facile de traiter de façon synthétique, et donc de façon forcément lacunaire, 80 années de travail social de ces deux services du CSP: chacune de leurs histoires se ré-*

*vèle riche d'actions propres, de collaborations, de projets ancrés dans l'actualité du moment, de prises de position et aussi d'actions militantes.*

>>>



## Dossier (suite)

>>>

En tant que service social professionnel spécialisé – développant et ciblant ses prestations de façon étroitement liée aux besoins de son public cible, avec un fort axe visant la défense des intérêts et l'intégration des personnes de nationalité étrangère, La Fraternité occupe une place à part dans le paysage social.

### Adaptation de la Frat' à son public-cible

#### Des facilités d'accès

Dès le départ, le CSP a démontré la volonté d'être au plus proche des personnes concernées en engageant un travailleur social issu de la communauté espagnole pour mettre sur pied la consultation de la Frat'. Celle-ci s'ouvre d'emblée avec une double facilité d'accès, la consultation en langue, et la proximité professionnel-usagers. En 1970, une consultation en italien est mise sur pied, et peu après les deux consultations sont regroupées dans les locaux de la place Arlaud. Le même ressort est utilisé en 1992 avec l'engagement d'une assistante sociale lusophone pour poursuivre à la Frat' les activités de la Consultation sociale portugaise bénévole (COSOP), qui avait démarré en 1979 (dans les locaux). Avec la diversification des nationalités des personnes qui consultent la Frat', la consultation en langue ne peut plus être proposée dans les mêmes termes. Cependant, à l'heure actuelle, l'équipe de la Frat' manie au moins 6 langues.

Autre dimension de l'adaptation au public-cible, l'effort consenti sur les horaires, en particulier des permanences, qui se tiennent en fin de jour-

née, et permettent aux personnes de les fréquenter en-dehors des heures de travail. La dernière permanence, ouverte début octobre 2014 dans la Broye vaudoise, vise le même but avec une ouverture à cheval sur la pause de midi et la réouverture des administrations.

#### Des spécialisations

C'est la nécessité de maîtriser les problématiques en lien avec les problèmes sociaux que rencontrent les personnes immigrées qui guide les spécialisations du service social: en l'occurrence, les travailleurs-euses sociaux de la Fraternité ont développé, pour être en mesure d'apporter l'aide nécessaire à leurs usagers-ères, de grandes compétences en matière de réglementation du droit du séjour, et des problèmes administratifs de l'immigration, ainsi qu'en matière d'assurances sociales. Certains domaines de spécialisation sont plus ou moins poussés selon les périodes: par exemple, dès les années 70, beaucoup de travailleurs-euses immigrés connaissent des difficultés suite à des accidents de travail, entraînant le besoin de fines connaissances non seulement des rouages des prestations des assurances sociales suisses (maladie et accident, et invalidité) mais aussi de celles des pays d'origine (qui influencent le droit aux prestations). Cela conduira en outre l'équipe de la Frat' à produire, en collaboration avec les membres de sa commission technique, *«Les immigrés dans le labyrinthe des assurances sociales»* (épuisé en 3 mois). D'autres problèmes présents dans les consultations individuelles selon les périodes



**Accueillir, écouter, renseigner... en permanence. Si un suivi est nécessaire, il est proposé de prendre rendez-vous pour une consultation individuelle.**

guident l'orientation des spécialisations: notamment, les questions de scolarisation des enfants clandestins, présents malgré l'impossibilité de regroupement familial des travailleurs-euses saisonniers, et plus tard les problèmes de formation des jeunes sans papiers, ou encore les conséquences de la violence conjugale sur les permis de séjour, ou les questions de mariage.

### La Frat', un service réactif aux événements

L'histoire de la Fraternité peut se lire en parallèle de différents jalons historiques. Le service s'est à de nombreuses reprises organisé de manière

à répondre rapidement à des questions ou des problèmes apparus en lien avec l'actualité politique ou économique. Quelques exemples:

#### 1992, abrogation du libre-passage du 2<sup>ème</sup> pilier en cas de départ définitif

Après la première vague de retours aux pays d'origine de 1975, un événement provoque l'inquiétude de milliers de travailleurs-euses immigrés en 1992, en lien avec les votations sur l'adhésion à l'EEE: c'est l'abrogation de la disposition qui permet aux cotisants de retirer les montants accumulés

>>>

### Survol chronologique La Fraternité 1964-2014

Cette sélection prend en compte certaines des nombreuses actions et projets collectifs auxquels la Fraternité a participé pour intervenir sur des problématiques d'actualité, y compris sur des objets politiques, ou travailler collectivement autour de questions particulières.

**1964** Début des **consultations pour les Espagnols en espagnol**.

**1970** Début des **consultations pour les Italiens**, à la Place de la Palud 17

**1971** Regroupement des consultations à la **Fraternité**, place Arlaud 2

Création du **Centre de contact vaudois (Centre de contact Suisses-Immigrés)** à la Fraternité

**1972** Ouverture de la **Cafétéria** de la Fraternité

**1979** Début de la **consultation bénévole (COSOP) en portugais**

**1983** Début des **consultations bénévoles en serbo-croate**

**1989** Début des **Restaurants de l'amitié** pendant les fêtes de Noël

**1990** Lancement avec le Centre de contact Suisses-Immigrés de l'initiative «**Toutes citoyennes, tous citoyens**», demandant l'octroi de droits politiques aux immigrés.

**1991** Engagement d'une **assistante sociale lusophone**

**1996** Participation à l'**Association romande contre le racisme (ACOR)**

Participation à la création de l'**Association suisse des assurés (ASSUAS)**

Participation à la création d'un **groupe de soutien aux saisonniers d'ex-Yougoslavie**

**1997** Création d'une **permanence sociale bi-hebdomadaire** dans la Cafétéria.

**1998** Participation à la création d'un **Comité Kosovo urgence**

**1999** **Abandon définitif de l'activité bistrot social de la Cafétéria**

Création d'un poste **Asil-exil-sans papiers**

**2000** Participation à la fondation du **Forum pour l'intégration des Migrantes et des Migrants-FIMM**

**2001** Création de la **permanence Sans-papiers**

Obtention du mandat de la Commission fédérale des étrangers (CFE) en vue de la **promotion de l'intégration des étrangers**: engagement d'une collaboratrice en charge.

Participation à la création du **Collectif vaudois de soutien aux Sans-papiers**

**2002** Participation aux travaux de la **Plate-forme nationale pour les Sans-papiers** – Début des Tables-rondes nationales thématiques sur les Sans-papiers.

**2004** **Engagement de 3 collaborateurs-rices** pour le mandat CFE pour travailler dans les régions de Nyon, Aigle et Yverdon-les-Bains

Participation à la mise sur pied d'une **Conférence suisse des services spécialisés dans l'intégration (COSI)**

**2006** Engagement d'une **animatrice socio-culturelle pour la salle de la Frat'** et démarrage d'une série de «**saisons culturelles**»

Promotion de l'intégration des étrangers-CFE: ouverture d'une **antenne à Renens**

Création du site internet: [www.integrationvaud.ch](http://www.integrationvaud.ch)

**2007** Le secteur juridique et la Fraternité mettent sur pied une **soirée d'information sur la LEtr**

**2008** Contribution à la fondation et au développement de **L'Observatoire sur le droit d'asile et des étrangers – ODAE**, né suite au durcissement des lois approuvé par le peuple en 2006.

Le secteur juridique et la Fraternité mettent sur pied une **formation pour les professionnels** sur la nouvelle loi sur les étrangers (LEtr) en lien avec la Loi sur l'asile (Lasi) et les Accords bilatéraux de libre circulation des personnes (ALCP).

Travail collectif et de lobby au Parlement autour de la question du **mariage des personnes sans-papiers** en partenariat étroit avec la Plate-forme nationale pour les Sans-papiers.

**2009** Le pôle animation est suspendu.

Engagement dans la Coordination vaudoise de la campagne nationale «**Aucun enfant n'est illégal**» lancée en 2008

Participation au lancement de l'**initiative pour le droit de vote et d'éligibilité des étrangers** au niveau cantonal

Participation à la création du **Groupe de travail romand «Femmes migrantes et Violences conjugales»**

Fin décembre, cessation complète des activités liées au mandat de promotion de l'intégration des étrangères dans le cadre du CSP (reprises par le canton).

**2010** Campagne **Aucun enfant n'est illégal**: organisation dans la salle de la Frat' de l'**exposition d'affiches**, ainsi qu'une **Table ronde**.

**2011** Mise en place d'une **permanence spéciale «Mariages binationaux»**.

**2012** Participation avec de nombreuses ONG à la création de l'**Association «Reconnaître le travail domestique – régulariser les sans-papiers»**.

**2013** Participation au lancement de la campagne nationale «**Aucune employée de maison n'est illégale**» (aemni).

**2014** La Fraternité est mandatée par le BCI pour monter des permanences sociales dans des régions péri-urbaines, des ateliers pour migrant-e-s, renforcer les formations à professionnels en droit des étrangers. Ouverture de la **Permanence Migration Broye** à Payerne au mois d'octobre.

## Dossier (suite)

>>>

au titre du deuxième pilier en cas de départ définitif de la Suisse. Cette nouvelle amène une vague de questions et de demandes d'appui à la Fraternité, de la part d'immigré-e-s décidés à quitter la Suisse. Face à cet afflux de demandes, le service s'organise pour informer au mieux les personnes, de manière individuelle et collective. Grâce à

un des assistants sociaux du service, Francisco Ruiz, un guide du retour est rapidement élaboré, et mis à disposition, dès l'automne 1992.

### 2010-2011 Modification du Code civil en matière de mariages binationaux

La modification annoncée du CC, qui introduit l'exigence de la preuve d'un séjour légal pour pouvoir se

marier en Suisse provoque une forte demande de la part de couples binationaux désireux de se marier. Au cours de l'année 2010, la Fraternité est extrêmement sollicitée à ce propos, autant dans ses permanences que par les professionnels du réseau et par les médias. De nombreuses démarches sont alors entreprises en direction des autorités d'état civil

afin de soutenir au mieux les usagers de la Frat' parfois confrontés à des situations très complexes, et tenter d'infléchir certaines décisions. En 2011, à la suite de l'entrée en vigueur de la disposition, en plus des consultations individuelles sur la question, la Fraternité met en place une permanence spéciale «Mariages binationaux».

## Jet Service, un service social spécifique



Jet Service soutient les jeunes afin de mener à bien leur formation (ici, le devoir d'entretien des parents).

L'ouverture en 1984 de deux permanences destinées aux jeunes dans un secteur qui reçoit l'appellation Jeunes et travail, représente un choix raisonné de réorientation de l'activité du CSP en direction de la jeunesse. Depuis 1966, le CSP disposait d'un secteur qui organisait essentiellement des camps de vacances, tout en les assortissant d'animation et de

conseil, puis participait dès 1979 à des activités communes à l'association Droits des enfants et des jeunes (DEJ). Après réflexions sur ce que le CSP pourrait offrir d'utile et d'original en regard des problèmes des jeunes à l'époque, les activités s'orientent sur la prévention des risques de marginalisation associés aux problèmes de la transition entre l'école et

l'exercice d'un métier – difficultés dans la recherche d'apprentissage ou de petit boulot, rupture, risques de désinsertion; pour servir cette ambition, une bourse du travail temporaire est ouverte, permettant de mettre en contact employeurs et jeunes à la recherche d'un job, assurer quelques revenus, et procurer de petites expériences dans l'emploi. La perma-

nence Apprentis, quant à elle, vise à pouvoir soutenir et conseiller les jeunes dans leurs démarches, et les défendre en cas de difficultés (problèmes de conflits, de conditions de travail, de salaire).

Depuis lors, Jet Service a fonctionné comme service social spécialisé dans les problématiques de la transition, adaptant son action aux besoins de son public cible, et défendant globalement les intérêts des jeunes dans différents domaines problématiques.

### Adaptation de Jet Service à son public-cible

#### Des facilités d'accès

La bourse du travail temporaire (BDT) ouverte dès la création de Jet Service poursuit plusieurs objectifs, et fonctionne de fait comme une facilité d'accès: elle constitue en effet une porte d'entrée privilégiée pour les jeunes, qui viennent se renseigner pour un job et souvent y trouvent d'autres services, de conseil cette fois, qui peuvent correspondre à leurs besoins et dont ils ignoraient l'existence.

>>>



**Prévention de l'endettement des jeunes, une des activités que Jet Service mène avec un autre service du CSP, le service social polyvalent (mandat de l'Etat de Vaud, financé par le Canton et les communes). Affiches réalisées par des élèves du Centre professionnel du Nord Vaudois.**

A Jet, la souplesse d'organisation, en particulier la rapidité de réception, apparaît comme une contrainte nécessaire, et liée au public-cible, bien que malaisée à garantir: l'expérience montre en effet que les rendez-vous non honorés sont le plus souvent les plus éloignés, par découragement (lâcher-prise) ou les jeunes cherchant à trouver d'autres solutions dans l'intervalle.

C'est également le souci d'accessibilité qui pousse les collaborateurs-trices de Jet Service à proposer des horaires plus adaptés aux jeunes, qu'ils soient en formation ou en emploi. Les fins d'après-midi sont ainsi privilégiées pour les permanences pour celles et ceux qui ne peuvent sans risque de dommage s'absenter de leur emploi, ou de leur place d'apprentissage (notamment en cas de

difficultés ou de conflit), ou sur la pause de midi pour ce qui est de la dernière permanence ouverte.

Enfin, dans le cadre de ses collaborations, Jet Service a saisi l'opportunité d'une action complémentaire à l'action sociale «classique», par la mise à disposition d'informations sur internet, et en répondant aux questions des jeunes internautes posées sur le site [ciao.ch](http://ciao.ch), utilisant ainsi un mode de communication apprécié des jeunes: rapide, accessible, anonyme.

### **Des spécialisations**

Les domaines de compétences développés par les professionnel-le-s de Jet Service sont étroitement liés aux problèmes rencontrés par les jeunes à différentes périodes, afin de leur apporter l'aide la plus adaptée possible. Plusieurs spécialisations sont ainsi présentes dans le service, qui est d'ailleurs sollicité à ce titre pour du conseil par d'autres professionnel-le-s. Dans un premier temps, le service est surtout spécialisé dans l'accès à l'apprentissage et à l'emploi, et dans la défense des conditions de travail et de rémunération.

La fréquence des demandes liées aux bourses d'études et d'apprentissage, qui se révèle particulièrement dès le début des années 90, conduit les travailleurs-euses sociaux à devenir spécialistes de cette prestation.

Avec le temps, c'est la question plus globale du financement de la formation qui devient un domaine de compétences du service.

Plus récemment, en lien avec l'intensité de la précarité financière de certains jeunes, l'accroissement des demandes d'aide à la gestion

de budget, et la présence en augmentation de dettes parmi les jeunes usagers-ères, le service apparaît comme spécialiste des questions financières des jeunes, et particulièrement des jeunes en formation. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il s'engage dans des démarches de prévention en 2007, qui sont en cours.

### **Jet Service, un service réactif aux événements**

L'histoire de Jet Service et la succession de ses activités se décodent aisément en regard de l'actualité du moment et des événements qui influencent la situation des jeunes. Deux exemples.

#### **Crise des années 90: augmentation du chômage des jeunes**

En 1991, le chômage est en augmentation, celui des jeunes en particulier. Ces derniers constituent une clientèle importante de Jet, qui constate que nombre d'entre eux ne sont pas inscrits, méconnaissent leurs droits, se retrouvent isolés. Le service monte au printemps 92 une «Permanence point rencontre pour jeunes sans emploi ou au chômage» qui se tient hebdomadairement à la Frat, et s'implique dans les différents activités, rencontres, débats qui se tiennent sur le sujet.

Par la suite, avec ses partenaires CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse) et MDJ (Maison des Jeunes), Jet crée l'association Mobil'et' en 1997, qui ouvre le Semestre de motivation de la région lausannoise l'année suivante.

### 1996 Abaissement de l'âge de la majorité

Avec l'abaissement de 20 à 18 ans de la l'âge de la majorité, une série de problèmes déjà apparents se renforcent pour les jeunes plus précocement majeurs: difficultés liées au manque d'indépendance financière, inadéquation des dispositifs d'aide, confusion fréquente des familles relativement au devoir d'entretien notamment.

En 1998, Jet Service ouvre sa nouvelle permanence Droits

des jeunes qui permet, grâce au modèle de fonctionnement en tandem travailleur-euse social et juriste, une réponse mieux adaptée à des problèmes complexes qui présentent de plus en plus souvent une composante juridique.

Avec ses partenaires concernés qui se constituent en collectif, Jet Service intervient auprès des autorités pour les alerter, participe au projet puis à la réalisation d'une recherche-action qui prend appui sur l'ouverture d'une

permanence ad hoc pour recevoir les jeunes adultes en difficultés. La démarche aboutit à un rapport (2001) qui non seulement documente et problématise les problèmes rencontrés, mais recommande également une série de mesures destinées à les solutionner. Cette démarche donne le coup d'envoi d'une série de réformes dans le canton (décloisonnement des dispositifs, programme FORJAD, amélioration des bourses d'études).

## Survol chronologique Jet Service 1984-2014

Cette sélection présente certaines actions et projets collectifs menés avec des partenaires de terrain, qui font partie intégrante de l'histoire de Jet service. Diverses collaborations et partenariats ont abouti à la création d'associations elles-mêmes actives sur le terrain de la prévention et de l'action.

**1984** Ouverture de deux permanences; la «**Bourse du travail temporaire**» pour jeunes de 18 à 25 ans et la permanence «**Apprentis**».

**1985** Participation à la création du **Groupe de liaison des activités de jeunesse-Vaud (GLAJ)**

**1990** Participation à la création de l'association romande **CIAO**.

**1992** Ouverture d'une **Permanence des jeunes sans emploi ou au chômage**.

Participation à la création de l'association **Jeunes et Travail (AJT)** avec Job service et Work'in.

**1994** Début d'un programme pilote de formation lancé par l'AJT: le «**Programme Projet Professionnel 15-22**», soutenu par l'OFIAMT.

**1997** Participation à la création de la **CIA** (Communauté d'intérêt pour les apprenti-e-s) avec CVAJ et MD'Jump

Participation à la création de l'association **Mobilet'** avec CVAJ et MdJ

**1998** Création du **Service Droits des Jeunes**

Ouverture d'une **permanence Jet** dans les locaux du CSR de Prilly

Ouverture du premier **Semestre de motivation, le Semo de la région lausannoise**, avec l'association **Mobilet'**

**1999** Constitution avec des partenaires d'un groupe de travail **Prévention et suivi des ruptures d'apprentissage**.

Participation à la création de l'association **JET Apprentis**.

**2000** Mise en route avec d'autres partenaires d'un projet **Jeunes adultes en difficulté** dans la région lausannoise (JAD), soutenu par le canton de Vaud; ouverture de la **permanence JAD**.

**2001** Lancement du projet Prévention et suivi des ruptures d'apprentissage: début du **projet pilote Conseillers aux apprenti-e-s**

**2003** Participation à la création de l'**association TEM** (Transition Ecole Métier), qui regroupe les projets «**Conseillers aux apprentis**» et «**Maîtres socioprofessionnels**»

**2005** Ouverture de la permanence du **Jet Service Riviera** (Service droits des jeunes) à Vevey dans les locaux de Ginkgo

**2006** Sur demande du SPAS, l'Association TEM met en place la mesure ACCEnt (Accompagnement en entreprise) pour suivre les jeunes du programme FORJAD

**2007** Lancement avec le SSP du **programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes en milieu scolaire**, dans le cadre d'un programme cantonal. Projet pilote mené à l'EPSIC auprès de 50 classes. Création et gestion d'un **chapitre sur l'argent** sur le site [ciao.ch](http://ciao.ch)

**2010** Ouverture d'une **permanence socio-juridique pour les étudiant-e-s de l'Ecole d'études sociales et pédagogiques (EESP)**.

**2013** Ouverture d'une **consultation socio-juridique pour les étudiant-e s** de la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion (**HEIG**) d'Yverdon, dans les locaux de l'école.

# Allocations de formation: tout s'arrête à 25 ans!

**Allongement de la durée des études et âge limite des allocations familiales pour jeune en formation ne font pas bon ménage.**

Dans nos permanences «Jeunes en formation», nous rencontrons de plus en plus de personnes ayant plus de 25 ans. A titre indicatif, 27% des étudiant-e-s de l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) et 46% des étudiant-e-s de la HEIG (Haute école d'ingénierie et de gestion) qui nous consultent ont plus de 25 ans. A Jet Service, 19.7% des jeunes en formation venus consulter en 2013 ont plus de 25 ans.

Pour ces jeunes, le cap des 25 ans s'avère difficile à tra-

verser. En effet, d'un mois à l'autre, les Fr. 300.- d'allocations familiales pour enfant en formation<sup>1</sup>, qui peuvent représenter un appoint important dans un budget serré, disparaissent des ressources.

En cause la limite de 25 ans pour le versement de l'allocation qui est calquée sur l'âge limite d'octroi des rentes d'orphelins de l'assurance-vieillesse et survivants et des rentes complémentaires enfants de la l'assurance invalidité. Limite qui n'a jamais été remise en question par la loi fédérale depuis... 1946!

Or, nous constatons qu'une partie des jeunes au bénéfice d'une première formation font le choix de se réorien-

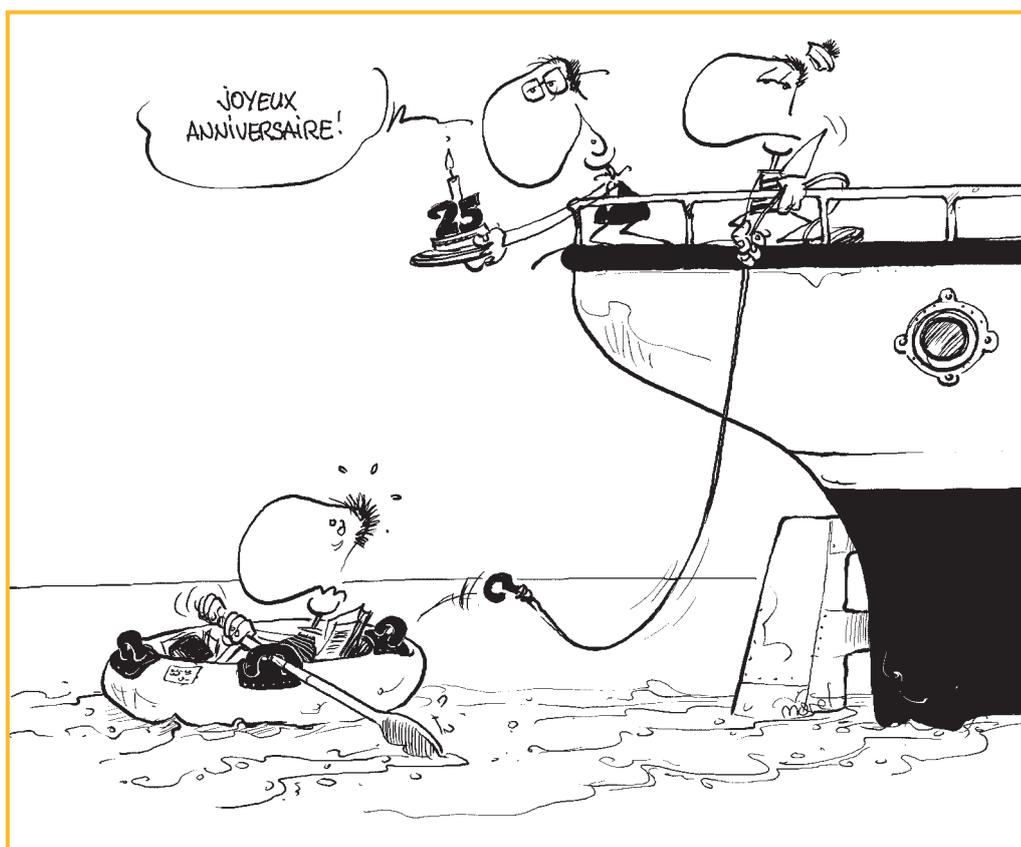
ter soit vers de nouvelles formations soit vers l'obtention de titres supérieurs. D'autres encore décident d'entreprendre une première formation après un parcours empreint de difficultés ou une expérience professionnelle sans qualifications, dépassant ainsi le seuil des 25 ans. L'allongement de la durée des études reflète indéniablement ce type de parcours, sinueux et complexes, qu'on ne peut ignorer.

Un dispositif permet de rectifier le tir pour certains jeunes: la bourse d'étude. Celle-ci compense la perte des allocations pour enfant en formation dans son système de calcul, à condition qu'une décision d'octroi ait été prononcée.

Le problème concerne celles et ceux de plus de 25 ans, qui perdent leurs allocations mais qui n'ont pas droit à une bourse d'étude. Cela soulève bien des difficultés pour ces personnes qui doivent trouver d'autres moyens, pour autant qu'ils existent, pour compenser cette perte.

Nous estimons que la limite posée n'est plus adaptée à la réalité de l'allongement de la durée des études, et devient contradictoire au but même de ces allocations qui se présentent avant tout comme un soutien à la formation. De ce fait, nous appelons de nos vœux une adaptation du cadre légal et nous nous engagerons dans ce sens.

**Jet Service**



<sup>1</sup> Allocation pour enfant en formation professionnelle ou aux études, versée dès le mois pendant lequel l'enfant débute la formation jusqu'à la fin de la formation ou au plus tard jusqu'à 25 ans révolus. Si la loi fédérale de 2006 sur les allocations familiales (LAFam) permet aux cantons d'être plus généreux en ce qui concerne le montant de l'allocation (comme l'est Vaud avec ses Fr. 300.- mensuels), cette souplesse ne s'applique pas à la limite supérieure d'âge.

## Permanence Migration Broye

La permanence Migration Broye de la Fraternité a démarré ses consultations le 7 octobre à la Rue de Lausanne 39 à Payerne. Elle a lieu sans rendez-vous, tous les quinze jours. Elle offre toute information utile aux personnes migrantes, nouvellement arrivées ou pas, afin de faciliter leur intégration.

## Les dates en 2015

Janvier: 6.01 / 20.01	Août: 4.08 / 18.08
Février: 3.02 / 17.02	Septembre: 1.09 / 15.09 / 29.09
Mars: 3.03 / 17.03 / 31.03	Octobre: 13.10 / 27.10
Avril: 14.04 / 28.04	Novembre: 10.11 / 24.11
Mai: 12.05 / 26.05	Décembre: 8.12 / 22.12
Juin: 9.06 / 23.06	<b>www.csp.ch/fraternite</b>
Juillet: 7.07 / 21.07	<b>Tél. 021 213 03 53</b>

## Formations

### 1. Loi sur les étrangers

Le secteur juridique et La Fraternité proposent aux professionnels une nouvelle série de formation dans le domaine de la Loi sur les étrangers.

#### Module A – Introduction au droit suisse des étrangers

Mardi 20 janvier 2015 – Horaire: 9h à 16h

#### Module B – Mariage, regroupement familial, séparation et permis de séjour

Jeudi 12 mars 2015 – Horaire: 8h30 à 12h

#### Module C – Recours à l'aide sociale et conséquences sur le permis de séjour

Mardi 5 mai 2015 – Horaire: 8h30 à 12h

Tous les renseignements sur

[www.csp.ch/prestations/formation](http://www.csp.ch/prestations/formation), tél. 021 213 03 53.

### 2. Droit de la famille

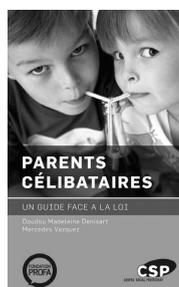
Le secteur juridique, lui, a dispensé deux fois cette année, en avril et en novembre, une nouvelle formation en matière de droit de la famille, et plus particulièrement sur les différences entre le mariage et l'union libre.

### 3. Argent, dettes, désendettement

Le secteur social polyvalent a de nouveau accueilli une quinzaine de personnes, assistants sociaux et assistantes sociales provenant aussi bien du secteur public que privé, venus se former aux questions d'argent et de désendettement dans deux sessions de deux jours pleins en mai et en novembre.

## Editions La Passerelle

### Nouveautés



+ frais d'envoi

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

N° postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

### Bulletin de commande

A renvoyer aux

Editions la Passerelle, Beau-Séjour 28, 1003 Lausanne  
[passerelle@csp-vd.ch](mailto:passerelle@csp-vd.ch), ou par fax au 021 560 60 61

### Veillez m'envoyer

\_\_\_\_\_ ex. de *Mariage-union libre, quelles différences?*  
 Florent Gertsch, Mercedes Vazquez, pour  
 l'Association des quatre Centres sociaux  
 protestants, 23 sujets traités en vis-à-vis, 2014 Fr. 14.–

\_\_\_\_\_ ex. de *Parents célibataires, un guide face à la loi.*  
 Dou dou Denisart, Mercedes Vazquez,  
 en coédition avec Profa, 96 pages, 2014 Fr. 18.–

### A propos de *Parents célibataires*:

«Ce document est remarquable, il est précis, pratique, accessible à tous, c'est une mine d'informations considérable pour les parents et pour les professionnels sur l'autorité parentale conjointe... et bien au-delà. Chaque chapitre est extrêmement complet et précis, c'est un bon choix que d'avoir répété l'information complète à chaque fois pour ne pas renvoyer à d'autres chapitres, chacun y trouve ce qu'il est venu chercher en fonction de sa problématique».

**Dimitri Clément – Responsable du secteur de Protection de l'enfant – Chef d'unité, Canton de Vaud**

## Envie de faire un don?



### En une année:

Les secteurs sociaux du CSP donnent 12'383 consultations – soit en moyenne l'032 par mois.

Ceci sans compter les actions de prévention, les formations et autres services distincts des consultations.

En un mois, la Réception-Accueil du CSP répond en moyenne à 1750 demandes – soit 81 par jour ouvrable.

En un jour ouvrable, environ 81 personnes auront reçu

réponse à leur question ou leur demande de rendez-vous – et, comme chaque jour ouvrable en moyenne, environ 47 consultations auront eu lieu; puis viendront les démarches, lettres, appels... à faire pour les personnes rencontrées.

En 2014, l'objectif total du budget «recherche de fonds + fondations» est de Fr. 1'450'000.–, soit Fr. 120'833.– par mois en moyenne. Ce montant représente près d'un quart de notre budget, et contribue

ainsi tout au long de l'année à l'accueil et au soutien des milliers de personnes qui font appel au CSP.

Par jour ouvrable, cela représente Fr. 5594.12 qui contribuent aux services quotidiens du CSP au public.

**Jusqu'aux derniers jours ouvrables de 2014, et dès les premiers jours de 2015:** le public a besoin du CSP – et le CSP a besoin de vous!

Quelle que soit l'aide que vous pouvez donner, celle-ci

contribue à une part de services, un jour précis, pour des personnes en difficultés. Elle contribue, un jour précis, à des actions de prévention, d'information collective ou d'appui individuel. Elle contribue, un jour précis, à donner espoir, conseil, courage à des personnes qui en avaient besoin.

Merci pour elles, pour eux, merci à vous!

**Hélène Küng,**  
directrice

**Un très grand merci à vous, qui avez permis  
que le CSP puisse continuer son activité avec une  
énergie renouvelée et une base financière consolidée!**





***Discours prononcé à l'occasion de la fête des deux secteurs avec leurs réseaux professionnels dans les locaux de la Fraternité.***

C'est avec grand plaisir que j'ai accepté de prendre la parole en ce jour d'anniversaire, en ce jour de fête. Mon message à votre adresse ne sera pas long, mais éminemment sincère et reconnaissant.

Ce lieu de fraternité m'est cher, il me rappelle oh combien le début des années septante, années imprégnées de l'esprit et du mode de vie «soixante-huitard».

Après les «manifs» ou autres sittings, nous venions nous réchauffer à la Frat' et nous délecter de la meilleure paella qui soit à Lausanne et environs. Le tout bien arrosé de «Brandatal» pas cher sans oublier le café aspergé de Torres Diez.

L'ambiance était incroyablement chaleureuse et sonore. Les migrants espagnols avaient positivement investi les lieux. Certes il n'y avait pas qu'eux. Dans tous les cas, la Frat c'était un air de Méditerranée, un coup de soleil qui chauffait à bloc nos cœurs et nos âmes.

Vous comprendrez donc que le «soixante-huitard» recyclé que je suis aujourd'hui évoque avec un brin de nostalgie ces souvenirs de fraternité et de partage à une époque où nous avions l'impression que tout était permis. Eh oui, je vous parle d'un temps où autocensure et sida n'existaient pas.

Rassurez-vous je ne suis pas là aujourd'hui à la recherche du temps perdu, mais avant tout pour relever l'incroyable travail de Jet Service. 30 ans de développement et d'ajustement de prestations indispensables pour les jeunes de cette ville et de ce canton.

Que feraient les médiateurs de nos établissements professionnels, que feraient les intervenants socio-professionnels de TEM s'ils ne pouvaient bénéficier des conseils, notamment juridiques, de Jet Service. Combien de fois n'ont-ils pas envoyé les apprentis auprès des collaborateurs de Jet afin qu'ils soient soutenus et guidés dans le dédale des procédures administratives, des délais, des recours afin qu'ils préservent et défendent leurs droits et leur dignité.

Il me tient à cœur aussi de parler du programme que le

CSP et Jet a développé dans le cadre de la prévention du surendettement des jeunes. L'Epsic s'est enthousiasmée pour ce projet en devenant école pilote.

Quoi de plus constructif que de tester un programme, que de l'améliorer et le dynamiser en partenariat avec le CSP et ses collaboratrices persuasives et oh combien motivées.

Quelle satisfaction que de conjuguer les compétences de Jet et celles d'enseignants convaincus et ainsi «pédagogiser» un projet et sensibiliser les jeunes à des comportements responsables et adultes.

D'autres projets ont été façonnés avec Jet service, les écoles professionnelles et le CVAJ. L'exemple qui m'est le plus cher est celui de la création des conseillers aux apprentis du Canton de Vaud.

Permettez-moi de relater cette odyssée qui démarra à la fin des années 90 lors d'un séminaire organisé par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle sur le thème des ruptures d'apprentissage.

Durant l'après-midi, nous étions quelque-uns, dont Nicole Richard de Jet service, à participer à un atelier relatif à l'accompagnement des apprentis. De toutes parts, le constat était clair. Nous devions trouver des solutions pour endiguer le nombre croissant de ruptures d'apprentissage. Phénomène désastreux pour les jeunes et fort coûteux pour l'Etat. Nombre de ruptures était dû à des relations tendues entre maîtres d'apprentissage et apprentis.

Il fallait imaginer une mesure qui prévienne la rup-

ture en instaurant dès les premiers symptômes un dialogue, une médiation entre patron et apprentis. Ce repérage de conflit et sa résolution ne pouvaient pas être l'œuvre des commissaires professionnels trop souvent mal perçus par les jeunes car trop proches des formateurs. En fin d'après-midi, nous décidâmes que cette fois nous n'en resterions pas là, que cette journée ne resterait pas sans lendemain.

Une association «jet apprentis» fut constituée. Un projet fut mené à bien et financé dans un premier temps par le Fonds cantonal et la Confédération. Des locaux furent loués à l'av. Villamont, non loin du CSP, et nous engageâmes les deux premiers conseillers aux apprentis. La pêche fut bonne en ce jour de 1<sup>er</sup> d'avril 2001 puisque Catherine Julien et Fabio Lecci exercent toujours avec passion leur job.

Quelques années plus tard, afin de mieux professionnaliser la direction et la gestion de la mesure «conseillers aux apprentis», l'association et le projet furent remis clé en main à TEM et au CSP en tant que co-porteurs. Pascal Monney, directeur du CVAJ et Pascal Recrosio du CSP en devinrent les responsables.

S'ensuivit un long processus politique porté notamment par Alain Gilliéron, syndic de Prilly, alors député, qui permit, après une vote très serré au Grand Conseil (à une voix près), de pérenniser la mesure «conseillers aux apprentis» en inscrivant le financement au budget de l'Etat.

En 2009, ce fut encore une nouvelle victoire puisque cette prestation au profit des

>>>

## Le CSP vu par (suite)

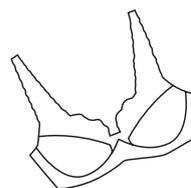
>>>

apprentis fut inscrite dans la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle. Que d'énergie, que de démarches pour mener à bien un projet. Sans collaboration entre associations, rien n'aurait été possible. Que serait ce canton sans la créativité et les initiatives associatives dans le domaine social, scolaire et professionnel.

Les associations sans cesse se renouvellent, se remettent en question car les financements des mesures développées n'est jamais garanti à moyen et long terme. C'est pourquoi les prestations offertes ne cessent d'évoluer, ne cessent de s'adapter aux besoins. A cet égard, Jet service est un exemple vivant de réactivité.

*Jean-Marc Chevalier,  
directeur fraîchement retraité  
de l'Ecole professionnelle  
EPSIC à Lausanne.*

# TOUT BEAUX TOUT NEUFS!



**Lingerie, pyjamas,  
robes de chambre:  
vêtements neufs,  
petits prix!**

**Une action spéciale  
chaque samedi!**



GALETAS DE LA BROYE  
10, RUE DES TERREAUX  
1530 PAYERNE  
026 660 60 10  
WWW.GALETAS.CH



MAGASIN DE SECONDE MAIN  
**LE GALETAS**  
BROYE

LAUSANNE / LE MONT / MONTREUX / PAYERNE / MORGES **CSP** CENTRE SOCIAL PROTESTANT

## Impressum

### Les Nouvelles du CSP

Edition Vaud  
www.csp.ch

#### Editeur responsable

Centre social protestant Vaud  
Beau-Séjour 28  
1003 Lausanne  
021 560 60 60  
info@csp-vaud.ch

#### Edition

Centre social protestant Vaud

#### Rédactrice en chef

Evelyne Vaucher Guignard

**CCP 10-252-2**

IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

#### Ont collaboré à ce numéro

Les collaboratrices et collaborateurs de Jet Service et la Fraternité, Hélène Küng, Caroline Regamey Et comme pour tous les autres numéros de l'année: les membres de la Commission des Nouvelles, Antoine Borel et Claudia Frick

#### Illustrations

Jérôme Renevey et Hélène Tobler, photographes  
François Maret, dessinateur

#### Conception

Agence Trio, Lausanne

#### Relecture

Evelyne Brun Kaouass

#### Mise en page et impression

Imprimerie Paperforms SA  
Villars-Sainte-Croix

## Adresses

### Boutique de Morges

Rue de Lausanne 4 bis  
1110 Morges  
021 801 51 41

### Le Galetas de la Blécherette

Ch. de la Tuilière 5  
1052 Le Mont  
021 646 52 62

### Le Galetas de la Riviera

Rue du Marché 19  
1820 Montreux  
021 963 33 55

### Boutique Livres de Lausanne

Escaliers-du-Marché 9  
1003 Lausanne  
021 312 96 16

### Le Galetas de la Broye

Rue des Terreaux 10  
1530 Payerne  
026 660 60 10

[www.galetas.ch](http://www.galetas.ch)



**RECYCLÉ**  
Papier fait à partir  
de matériaux recyclés